

# LE COURRIER

Hebdomadaire d'Informations générales et de réflexion - N° 626 du JEUDI 03 Septembre 2020 - Prix : 300 Francs CFA

Violation de l'article 91 du code électoral

## Mohamed Bazoum défie quiconque de l'arrêter dans son périple électoral

Face à l'autisme dont fait montre Mohamed Bazoum qui refuse de se soumettre à la loi, les acteurs engagés dans la lutte pour la restauration de la démocratie auront un bel alibi pour s'affranchir de la loi et agir comme bon leur semble. S'il est évident que le candidat du Pnds n'offre pas une belle image d'aspirant à la magistrature suprême en piétinant déjà les lois de la République, il est tout aussi évident que ses actes et ses discours risquent fort d'enflammer un climat sociopolitique déjà tendu... Lire page 3



Naissance du CAP/2020-2021

## Une alliance politique pour la conquête et l'exercice du pouvoir

Moden Fa Lumana Africa

### Qu'est-ce qui fait donc courir Issaka Issoufou ?

L'ancien ministre de l'Hydraulique et de l'Environnement et président régional du Moden Fa Lumana de Tillabéry, a de quoi interloquer. Soupçonné d'être le cerveau du complot qui mine le parti du chef de file de l'opposition, l'homme, qui est présenté comme le maître de conscience de Noma Oumarou, est dit bourré d'ambitions démesurées qui l'aveuglent au point de se lancer dans une aventure sans issue.



### Lettre de l'opposition politique nigérienne à Issaka Souna, avocat à la Cour

Le 26 août 2020, l'opposition politique a adressé une lettre à Issaka Souna *intuitu personae*, avocat à la Cour et fonctionnaire international nommé par le Président Issoufou Mahamadou pour présider la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Dans cette lettre d'une longueur exceptionnelle, l'opposition politique a rappelé à l'intéressé son passé, ses origines et les mérites dont il peut légitimement se prévaloir pour ne pas accepter de se compromettre dans la conduite orientée d'un processus électoral à tous points de vue taillé sur mesure. Si elle ne lui demande pas explicitement de démissionner, elle lui demande de ne pas oublier qu'il mène « une mission partisane et que cela va à l'encontre des intérêts du Niger et de son peuple ». Une lettre détonante, sans ambiguïtés et sans fioritures dont le Courrier a obtenu copie et qu'il livre à la lecture de ses lecteurs.

Organisation du concours de recrutement dans le cadre des douanes

# La mise en place du comité divise

Dans une correspondance datée du 26 août 2020, adressée au ministre des Finances, le Syndicat national des agents des douanes (SNAD) exprime sa désapprobation par rapport au nombre de places réservées à ses membres qui est de deux (2) et surtout la manière par laquelle l'administration centrale entend organiser ledit concours. Une manière fortement contestée par le SNAD dans sa lettre. Surtout que, pour le syndicat des agents des douanes, le nombre de places à pourvoir par corps et par spécialité doit nécessairement répondre aux besoins réels de l'administration des douanes. Ce qui est loin d'être consacré par le ministère qui semble vouloir passer des subterfuges à travers le concours

pour répondre à certaines sollicitations. Car le nombre fixé dans l'arrêté de l'ouverture du concours ne répond pas aux nécessités de service de la douane. Ce qui fait planer des doutes sur les motivations réelles de l'administration centrale à organiser ledit concours. C'est pour quoi le syndicat de Tiékoura Douada fait de la révision de l'arrêté 331, fixant les modalités et l'organisation des concours d'accès au cadre des douanes, un préalable. Du reste, pour le SNAD, c'est ce texte qui est à la base de toutes les contradictions et incohérences par rapport aux dispositions légales. Le doute est permis. Apparemment, à travers cette missive, le SNAD dénonce l'injustice en préparation. Une injustice qui semble devenir une cons-

tance au ministère des Finances. On se rappelle, encore et toujours, de l'affectation du chef de bureau de Maradi. Affectation jugée par le syndicat comme une distorsion aux règles qui régissent l'administration douanière. Une flagrante injustice commise par les autorités des finances qui continue toujours d'irriter les agents des douanes. Dans cette affaire, le syndicat et ses militants se sont rendus à l'évidence que toutes les prérogatives et attributions du Directeur général sont spoliées par l'administration centrale. Ce qui constitue, aux yeux des dirigeants du SNAD, des actes attentatoires aux textes. Aujourd'hui, avec l'usurpation de certaines prérogatives par les autorités centrales, le directeur général est dépouillé de

toute initiative. C'est, donc, contre ces violations répétitives des textes qui consacrent l'injustice et l'arbitraire que le conseil syndical de Tahoua a donné mandat au bureau exécutif d'aller en croisade. Le syndicat des agents des douanes, est donc plus que jamais décidé à engager le combat pour faire respecter les textes. En tout cas, aux dires de certaines sources proches du bureau exécutif, le syndicat n'entend pas baisser les bras pour exiger le respect des textes. Ce qui rétablira, sans doute, le directeur général dans ses prérogatives et attributions pour que la douane nationale puisse retrouver ses lettres de noblesse. Cela au grand profit des caisses de l'Etat.

A.S

## URANIUMGATE

### Lettre ouverte au chef de l'État Issoufou Mahamadou Monsieur le Président, où sont nos 200 milliards F CFA ?

*MONSIEUR le Président, pour une fois, 'LE COURRIER', a préféré vous interpeller, en votre qualité de magistrat suprême et garant du bon fonctionnement des institutions de la République. Nous en appelons à toutes vos prérogatives constitutionnelles afin d'aider à éclairer la lanterne des 19 millions de Nigériens que nous sommes, relativement à l'affaire dite Uraniumgate.*

*Monsieur le Président, notre interrogation se résume en cette question : où sont nos 200 milliards FCFA ? Remarquez que la "disparition" d'une telle somme suscite*

*forcément un grand émoi au sein de l'opinion nationale. Pour dire vrai, les Nigériens sont littéralement atterrés par ce tour de passe-passe exécuté par l'un de vos plus fidèles lieutenants, en la personne de HASSOUMI MASSOUDOU. En effet, votre ancien directeur de Cabinet est le maillon principal de cette opération financière des plus mafieuses. D'ailleurs, il n'a point nié le bienfondé des accusations portées par "LE COURRIER". Bien au contraire, HASSOUMI MASSOUDOU a grandement corroboré nos affirmations. L'ensemble des Nigériens sont avides de connaître la vérité sur ce scandale politico-financier. Nous le savons, dans votre entourage, "LE COURRIER" est très mal vu et nous le comprenons aisément*



*du moment où il dérange en divulguant régulièrement des affaires qui gênent au plus haut point votre régime. Si mettre en lumière des scandales imputables à votre gestion cahoteuse constitue notre seul péché, que l'on nous reconnaisse au moins le mérite d'assumer cette mission de service public qui incombe à la presse. Monsieur le Président, nous réitérons une fois de plus notre question : où sont donc nos 200 milliards FCFA? De par vos fonctions de chef suprême de l'administration publique, vous ne pouvez pas ignorer la destination prise par cet argent soutiré aux contribuables nigériens. Absolument pas. Vous taire*

*fait de vous le complice d'une des plus grosses forfaitures jamais commises au Niger. Ne pas accéder aux attentes du peuple quant à la manifestation de la vérité fait de vous le parrain d'une ignominieuse association de malfaiteurs. Monsieur le Président, plus que jamais vous êtes dans l'obligation absolue de laisser la justice suivre son cours, sans ingérence d'aucune sorte et mieux, de la soutenir ouvertement dans cette affaire des 200 milliards de l'Etat nigérien. Monsieur le Président, nous ne saurions terminer cette lettre sans reposer notre question : où sont passés nos 200 milliards FCFA? Sans nul doute, vous avez la réponse à cette question. Alors, le peuple entier vous le demande avec insistance.*

Alpha

Violation de l'article 91 du code électoral

# Mohamed Bazoum défie quiconque de l'arrêter dans son périple électoral

Selon l'article 91 de la loi électorale en vigueur, « avant l'ouverture de la campagne, tous actes de propagande électorale déguisée, toutes manifestations ou déclarations publiques de soutien à un candidat ou à un parti politique ou coalition de partis politiques, faits directement ou indirectement par toute personne, association ou groupement de personnes, quels qu'en soient la nature ou le caractère, sont interdits. ». Malgré la fermeté de cette disposition du code électoral dont il est par ailleurs le maître d'ouvrage, Mohamed Bazoum, le président et candidat officiel du Pnds à la prochaine élection présidentielle n'a pas hésité à entreprendre un périple électoral. Un périple électoral qui l'a conduit à Tillabéry, à Dosso, à Tahoua, à Maradi et au terme duquel, dit-il, il compte faire toutes les communes du Niger. « Et on verra bien celui qui m'en empêchera », a-t-il déclaré en substance. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) dont le président, Issaka Souna, s'est évertué, récemment, à rassurer sur la crédibilité du processus électoral, est pris sur le fait. Incapable de prononcer la moindre protestation, à plus forte raison opposer la loi à Mohamed Bazoum dont on le dit très proche par ailleurs, Issaka Souna sait, selon des sources proches des milieux de la Ceni, qu'il brasse de toute évidence de l'air, sans la moindre possibilité de convaincre. Quant au Conseil supérieur de la communication (Csc), il fait le mort, sans aucune intention d'assumer ses responsabilités légales. Suivant la loi électorale, ce sont le ministère de l'Intérieur et le Csc qui sont chargés de l'application, stricte, précise la loi électorale, de cette interdiction.

**Face à un Mohamed Bazoum qu'on laisse faire, en violation flagrante de loi électorale, plus personne ne se sentira en devoir de se plier à la loi**

« Pour les élections régionales et municipales qui doivent se tenir le 13 décembre 2020, la campa-

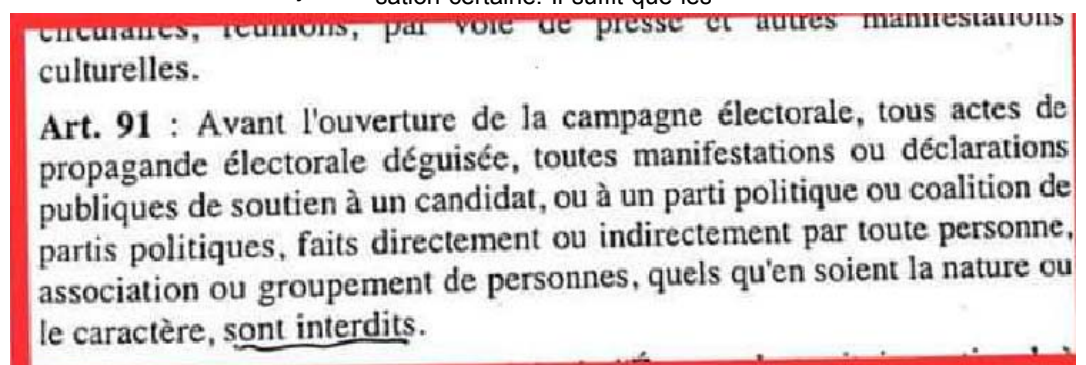
gne électorale est ouverte dix (10) jours avant le jour du scrutin et close l'avant-veille à minuit », lit-on à l'article 90. Il est par ailleurs précisé que « toute propagande électorale en dehors de la période ainsi fixée est interdite ». Mohamed Bazoum est donc en porte-à-faux avec la loi électorale dont il est le chantre. Dès lors, le discours de la Ceni quant à la crédibilité du processus électoral est fortement mis en doute. Les faiseurs manifestes dont jouit

associations et des personnalités indépendantes tandis que le second fédère strictement les fronts de l'opposition pour une alliance électorale et une gouvernance axée sur un programme commun, apprend-on. Face à un Mohamed Bazoum qu'on laisse faire, en violation flagrante de loi électorale, plus personne ne se sentira en devoir de se plier à la loi. Le candidat Bazoum ouvre ainsi la voie à l'anarchie, source de déstabilisation certaine. Il suffit que les

pas de considérer leur mutisme comme une collusion avec le candidat Bazoum.

**L'autisme dont fait montre Mohamed Bazoum dans la transgression de la loi électorale n'est pas de bon augure**

Face à l'autisme dont fait montre Mohamed Bazoum qui refuse de se soumettre à la loi, les acteurs engagés dans la lutte pour la restauration de la démocratie auront



Mohamed Bazoum dans la transgression de la loi électorale sont autant de points d'appui pour le CCR-Karial Mutunci Kassa et le CAP/2020-2021 qui viennent de voir le jour dans le cadre de la lutte pour la restauration de la démocratie et des valeurs de la République. Le premier cadre, hétéroclite, regroupe des partis politiques, des syndicalistes, des

adversaires politiques, qui ne sont pas de moindre calibre, répondent du tic au tac pour que la situation soit ingérable. Malgré tout, le Csc et le ministère de l'Intérieur à la tête duquel trône un très proche du Président Issoufou Mahamadou, se gardent de la claquer. Peur d'être limogé ou complicité avérée ? Les Nigériens, eux, les observent et ne manquent

un bel alibi pour s'affranchir de la loi et agir comme bon leur semble. S'il est évident que le candidat du Pnds n'offre pas une belle image d'aspirant à la magistrature suprême en piétinant déjà les lois de la République, il est tout aussi évident que ses actes et ses discours risquent fort d'enflammer un climat sociopolitique déjà tendu.

**Laboukoye**

**Politique**

## Un autre «Noma» fait son apparition au MNSD – Nassara

Depuis un certain temps, le MODEN F.A de Hama Amadou est entraîné dans une crise par un certain Oumarou Noma qui revendique, avec le soutien de quelques autres égarés politiques et appuis de certaines forces politiques tapies dans les arcans du pouvoir, la direction du parti. Cette démarche politique suicidaire de Noma et consorts

semble bien faire école au MNSD – Nassara. Car, apparemment, l'ancien secrétaire général du parti, Abdoukadi Tidjani, s'est inscrit à l'école d'Oumarou Noma. La théorie des vendus politiques semble faire beaucoup d'émules. Mais, il faut l'avouer, contrairement à Noma, Tidjani compte beaucoup de partisans dans son Maradi natal.

Hélas, en s'inscrivant dans la logique de trainer son parti dans une crise dont il n'a pas besoin, Tidjani Abdoukadi trahit les idéaux du MNSD. Ce parti qui lui a indiqué le chemin de la politique et donné l'espérance de vivre heureux. Ailleurs, quiconque tente de détruire la cause commune est considéré comme un traître politique.

**A.S**

# Lettre de l'opposition politique nigérienne à Issaka Souna, avocat à la Cour

*Le 26 août 2020, l'opposition politique a adressé une lettre à Issaka Souna intuitu personae, avocat à la Cour et fonctionnaire international nommé par le Président Issoufou Mahamadou pour présider la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Dans cette lettre d'une longueur exceptionnelle, l'opposition politique a rappelé à l'intéressé son passé, ses origines et les mérites dont il peut légitimement se prévaloir pour ne pas accepter de se compromettre dans la conduite orientée d'un processus électoral à tous points de vue taillé sur mesure. Si elle ne lui demande pas explicitement de démissionner, elle lui demande de ne pas oublier qu'il mène « une mission partisane et que cela va à l'encontre des intérêts du Niger et de son peuple ». Une lettre détonante, sans ambiguïtés et sans fioritures dont le Courrier a obtenu copie et qu'il livre à la lecture de ses lecteurs.*

**Monsieur SOUNA,**

Vous comprenez sans doute qu'à ce stade ultime du processus électoral en cours ; un processus électoral porteur de conflits majeurs, qu'il y ait des Nigériens qui vous interpellent sur ce que vous faites et qui risque d'enflammer notre pays. C'est ce que nous avons décidé d'entreprendre afin que l'Histoire juge de ce que vous avez accepté, en toute responsabilité, de faire.

Nous avons surtout tenu à vous adresser cette lettre afin de vous rappeler d'où vous venez, qui vous êtes et comment vous avez construit votre chemin, patiemment, minutieusement, avec la détermination de réussir par vos propres efforts ; comment vous vous êtes forgé une carrière, dans le roc de la persévérance et de l'ambition d'être cité parmi les meilleurs, les dignes fils du Niger.

**Monsieur SOUNA,**

Vous avez, vous-même, reconnu et déclaré lors de la visioconférence des responsables des structures nationales d'organisation des élections dans l'espace CEDEAO, le 15 avril 2020 ; que, nous citons : « la nécessité d'un consensus politique s'impose, d'où la question d'un dialogue politique inclusif visant à trouver des dispositions pratiques et des solutions aux différents problèmes ». Mieux, vous avez souligné à vos pairs avoir adressé un courrier au ministre de l'Intérieur, candidat investi du Pnds tarayya, pour lui « demander d'inviter les différentes parties prenantes aux élections, y compris la Cour constitutionnelle, pour que des solutions soient trouvées ensemble ».

Bien entendu, lorsque nous

l'avons appris, nous avons été béats d'admiration. Que le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), que vous êtes, reconnaisse que le processus électoral actuel est plombé par un problème financier, certes, mais aussi et surtout légal et politique, est une preuve que vous êtes pleinement conscient de l'œuvre de Sisyphe qu'on vous demande de conduire. Vous êtes, donc, conscient qu'on vous demande de mener une mission illégale, politiquement incorrecte et socialement porteuse de graves périls pour le Niger. Malgré tout ce qu'on vous fait porter en termes de responsabilités, face à l'Histoire et face au peuple nigérien, vous avez accepté, jusqu'ici, de faire les choses dans l'ignorance des problèmes que vous-même, vous soulevez et qui n'ont jamais trouvé les réponses qu'il faut. Ces réponses se trouvent, vous le savez, ça aussi, dans ce dialogue national inclusif dont vous avez personnellement reconnu que le Niger ne peut faire l'économie avant les échéances électorales à venir. En y allant sans ce dialogue, y a-t-il une autre façon d'être partisan ?

Lorsque vous avez partagé avec vos pairs de la sous-région les problèmes qui plombent le processus électoral nigérien, nombre de vos proches ont pensé et fait le pari que vous allez vous décharger de cette mission assurément impossible pour un homme soucieux de préserver son honneur et sa dignité. Par contre, de grands témoins de l'évolution politique nigérienne et qui connaissent vos accointances avec ceux qui dirigent actuellement le Niger, ont clairement laissé entendre que vous n'en seriez pas capable.

Deux raisons leur tiennent lieu d'arguments et nous devons reconnaître qu'elles sont assez solides. La seconde nous paraît même imparable.

La première, c'est la manière policée dont vous avez usé pour présenter la situation. Si vous aviez été libre de vous exprimer, vous auriez probablement dit les choses de façon crue, dans le genre « un processus électoral biaisé, car orienté, planifié et organisé pour faire gagner un candidat et un camp politique connus de tous à l'avance. Un candidat et un camp politique qui ont élaboré une loi électorale à leur convenance et pour eux ; un candidat et un camp politique qui gardent la haute main sur le contrat signé avec l'opérateur technique ; un candidat et un camp politique qui ont mis en place des structures animées par des partisans, voire, dans certains cas, des parents ». Ils soutiennent, pour vous avoir connu depuis si longtemps, que vous faites partie de ces partisans appelés à la tâche et c'est ce que nous trouvons dommage. Nous allons vous dire pourquoi.

La seconde, c'est que l'opposition politique a publié un Livre blanc dans lequel vous apparaissez comme un partisan notoire du pouvoir en place avec lequel, à divers échelons, vous entretenez des liens troubles. Et si vous pouviez nier et réfuter ces accusations, vous ne pouvez ignorer le parti pris de ceux qui vous entourent, aussi bien au sein du bureau de la CENI qu'au niveau de la direction de l'informatique et du fichier électoral biométrique (DIFEB).

**Monsieur SOUNA,**

Nous promettons tantôt vous dire pourquoi nous trouvons dom-

mage de vous savoir parmi ces partisans appelés à la tâche. C'est parce que vous êtes, nous allons le révéler à tous les Nigériens qui ne savent pas forcément d'où vous venez, d'une famille noble de la région de Dosso, précisément de la localité de Mokko où vous avez vu le jour il y a 66 ans, un village situé à quelques encablures de la capitale des Zarmakoye. Après la première phase de votre scolarité, vous êtes devenu un agent des services judiciaires, nous a-t-on dit. Juge de paix, vous avez notamment servi à Téra (à l'époque dans le département de Tillabéry) ; puis, avec une noble ambition de gravir les échelons, vous avez passé le concours d'entrée à l'université Abdou Moumouni de Niamey, à l'époque réservé aux fonctionnaires de l'Etat. De l'université Abdou Moumouni, vous êtes sorti avec une maîtrise en droit, un niveau de certification très honorable dans le contexte de l'époque. Avec ce parchemin en poche, vous avez intégré le cabinet de M<sup>e</sup> Yves Kouaovi, brillant avocat au Barreau de Niamey, en qualité de stagiaire. Ce stage vous a révélé comme un excellent avocat et votre carrière, appréciée de tous ceux qui vous ont côtoyé ou connu dans la profession, a été exemplaire.

En novembre 1991, le Niger sortait d'une conférence nationale souveraine. Cheffou Amadou, fonctionnaire international de l'OACI, en poste à Dakar (Sénégal) mais peu connu des Nigériens, est élu Premier ministre de la Transition politique devant conduire notre pays à ses premières élections libres et multipartites. Vous figurez parmi les personnalités choisies pour faire partie de

son gouvernement. Vous y étiez ministre de la Justice, du 7 novembre 1991 au 26 mars 1992. Mais vous n'y restez que peu de temps (quelques mois après votre nomination) avant de quitter votre poste ministériel pour reprendre en main votre cabinet que vous trouvez en train de périliter. Par delà la raison officielle invoquée, il y avait sans doute, nous a-t-on confié, un désir d'indépendance, de justice et de liberté, toutes choses qui vous ont conduit à embrasser, d'abord la profession de juge de paix, puis d'avocat. Une bonne partie de votre vie a ainsi été dédiée à la défense et à la promotion de ces valeurs et votre carrière internationale, notamment dans le système des Nations unies, n'en est qu'une illustration.

Pour tout dire, vous avez été juge de paix, avocat et bâtonnier de l'Ordre des avocats du Niger, ministre de la Justice, fonctionnaire international au Bureau des Nations Unies pour le l'Afrique de l'Ouest et au programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) dans plusieurs pays d'Afrique dans le domaine de l'assistance électorale. Au sein des Nations Unies, vous étiez chef de la division de l'assistance électorale pour l'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) d'août 2011 à décembre 2012. Vous avez dirigé plusieurs missions de coordination des programmes de réforme judiciaire de l'Union européenne au Niger ainsi que des missions d'observation électorale à Madagascar et au Burundi. Vous êtes aussi expert électorale auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Mention importante, partout où vous êtes passé, vous avez laissé le souvenir d'un homme pondéré, d'esprit ouvert et plein de sollicitude.

**Monsieur SOUNA,**

Toutes ces étapes de votre vie, professionnelle bien entendu, ont laissé, rapportent ceux qui vous ont connu et côtoyé, avec qui nous avons eu l'heureuse idée d'en discuter, un souvenir unique : celui d'un fonctionnaire émérite, mais également d'un homme de conviction. Nous nous en sommes rendu compte lorsque, malgré vos relations, connues de tous, avec les autorités actuelles, vous n'avez pas

pu vous empêcher de reconnaître que le processus électoral actuel que vous pilotez est plombé par un problème financier, certes, mais aussi **légal et politique**. C'était, là, votre cœur qui avait parlé. Mais, nous constatons, malheureusement, que vous n'avez pas su résister aux pressions partisans. Car, en reconnaissant que le processus électoral est plombé par un problème financier, mais aussi **légal et politique** et qu'il faut nécessairement un dialogue politique inclusif avant les échéances électorales, nous nous attendions, au lendemain du sabordage de la plus récente tentative de dialogue, par le pouvoir — un sabordage que vous savez volontaire et délibéré — que vous jetiez l'éponge pour incapacité à mener votre mission à bon port.

Hélas, vous ne l'aviez pas fait et c'est dommage pour tout ce que vous êtes et ce que vous avez été jusqu'ici, par vos efforts personnels. « Si vous ne savez pas où aller, souvenez-vous d'où vous venez », a-t-on coutume de dire.

Sincèrement, nous vous plaignons, car nous avouons ne pas reconnaître l'homme dont on nous a parlé. Nous ne vous le cachons pas, ceux qui vous ont connu et côtoyé parient sur votre démission probable, persuadés que vous ne seriez pas capable de sacrifier votre nom et votre notoriété sur l'autel d'intérêts partisans qui risquent sérieusement d'entraîner le Niger dans un chaos sociopolitique. Vous savez bien que, si des solutions ont pu être trouvées à la question financière, le problème d'ordre légal et politique est loin d'avoir été résolu. Vous le savez et vous continuez tout de même.

**Monsieur SOUNA,**

Où est donc passé cet homme si fier, cet homme de convictions et de principes que nous ont décrit tant de personnes qui disent vous avoir connu droit dans vos bottes ?

De quoi avez-vous besoin, après tant d'années de service, au pays et à l'international, pour vous compromettre si gravement ?

Vous avez solennellement juré sur le livre saint de votre confession — une confession que vous avez embrassée contre vents et marées — de conduire ce processus électoral sans parti pris, au nom du Niger et de son peuple. Etes-vous certain d'être en phase avec votre foi, votre croyance en Dieu ? Quel héritage laisseriez-vous à vos sept enfants et à vos proches en acceptant de porter la responsabilité d'un processus électoral que vous savez porteur de graves périls sur notre pays ?

Nous croyons devoir vous rappeler qu'au-delà de vos amitiés et de toute autre relation que vous pourriez être tenté de privilégier, il y a le Niger, votre pays, notre pays. Il y a aussi vos parents, vos proches et surtout vos enfants à qui vous devez penser. Demandez-vous simplement si vous leur rendez ainsi service en acceptant de porter la responsabilité de piloter un processus électoral à tous points contestable et contesté, donc porteur de germes d'affrontements entre Nigériens.

Homme de droit, expert dans le domaine électoral imbu de l'expérience personnelle de votre pays, vous savez mieux que nous ce que veut dire **légal et politique**. Ayant affirmé, non sous contrainte, mais librement, que le processus électoral actuel fait face à un problème d'ordre **légal et politique**, nous nous attendions à vous voir déclarer qu'à l'impossible, nul n'est tenu. Mais, il nous semble que vous avez fait votre choix, aussi douloureux soit-il pour les Nigériens, vos proches et vos enfants. Votre choix, c'est que vous avez décidé, de façon consciente et délibérée, d'ignorer les problèmes d'ordre politique et légal, de faire les choses selon le bon vouloir de certaines personnes qui vous semblent plus chères que tout, y compris votre pays qui risque d'en payer le prix cher.

**Monsieur SOUNA,**

Si nous avons tenu à vous interpellé personnellement sur la lourde responsabilité historique que vous avez accepté de porter, non pour le Niger mais pour des personnes, ce n'est pas, vous l'imaginez, pour flatter votre ego ou obtenir une faveur que ne saurait avoir votre conscience, votre

foi en Dieu et votre attachement à votre pays. Nous avons entrepris de vous écrire, autant pour vous rappeler d'où vous venez que pour rappeler à votre bon souvenir, cette grave responsabilité que vous ne partagerez avec personne d'autre. Ni avec Mohamed Bazoum dont on vous dit ami, ni avec Issoufou Mahamadou qui, assurément, se plaira à dire qu'il n'a aucune responsabilité, ni directe ni indirecte, dans l'organisation des élections qui relève exclusivement, de par la Constitution du 18 novembre 2010, de la CENI. Devons-nous vous rappeler que la CENI est constitutionnellement chargée de « l'organisation, du déroulement, de la supervision des opérations de vote ainsi que de la proclamation des résultats provisoires » ? Vous êtes, donc, aujourd'hui et demain, le premier responsable, du point de vue légal, de ce qui adviendra.

Que cette longue lettre vous serve de livre de chevet ! Qu'elle vous permette, à défaut de vous départir de ce processus électoral que vous savez parfaitement biaisé, de ne pas oublier que vous menez une mission partisane et que cela va à l'encontre des intérêts du Niger et de son peuple.

**Signé Amadou Djibo Ali dit Max, pour le compte de l'opposition politique nigérienne (FRDDR, FDR, FOI, FP).**

**LE COURRIER**

Hedomadaire d'informations générales et de réflexion

NIF : 17763 / S

Tél : 96 88 74 09

96 29 05 42

**Siège :** Quartier Terminus

E-MAIL :

lecourrier\_niger@yahoo.fr

**Fondateur**

Ali Soumana

**Directeur de Publication**

Moussa Dodo

Impression : GIN

**Tirage**

1500 Exemplaires

Congrès d'investiture de AMEN AMIN

# Omar Hamidou Tchana investi candidat du parti



Le 29 août 2020, au Palais du 29 juillet de Niamey, l'Alliance des mouvements pour l'Émergence du Niger (AMEN-AMIN) a procédé à l'investiture de son candidat officiel pour briguer la magistrature suprême de notre pays. Plusieurs partis politiques du Niger et des pays voisins et les militants et militantes venus de toutes les contrées du pays, arborant des effigies aux couleurs bleues et blanches du parti, ont marqué de leur présence ce grand rassemblement pour l'investiture d'Omar Hamidou Tchana. Un rendez-vous unique avant la présidentielle de 2020-2021, pour réaffirmer leur soutien au candidat désigné du parti.

C'est sous de fortes acclamations des militants qui scandaient « Ladan président », que le président du parti vêtu d'un costard bleu marine a été invité à la tribune pour recevoir le drapeau du parti, en rassurant qu'il est prêt pour être candidat et assumer les charges de président de la République du Niger. « Nous avons un peuple travailleur et digne qui a besoin de paix, de sécurité et de gestion transparente des affaires publiques », a martelé le candidat du parti. À cet effet, il a souligné que AMEN-AMIN ira aux élections avec plus de sérénité parce qu'engagé à défendre les intérêts du peuple.

Cette investiture est allée droit au cœur du candidat d'AMEN AMIN qui a saisi également l'occasion pour décliner son projet de société pour le pays. « J'accepte donc avec une grande joie et une foi inébranlable, votre proposition d'être votre candidat aux élections présidentielles. Ainsi, nous allons à la conquête du pouvoir, et pour ce faire nous avons besoin du soutien de tous et nous devons faire donc une place à chacun ». Le projet de société pour le pays du candidat de AMEN-AMIN est fondé sur les valeurs libérales et panafricanistes ; il ambitionne de concrétiser le rêve de tous les Nigériens, c'est-à-dire celui d'un Niger véritablement démocratique, économiquement prospère et socialement juste. Un projet de société qui s'articule autour du triptyque *Assainir, Construire et Produire*.

Mais, auparavant, le candidat du parti a jeté un regard rétrospectif sur la situation actuelle du pays. Pour Omar Hamidou Tchana, « de chaque côté que nous regardons, la main en visière, nous apercevons les murs lézardés de notre pays, qui nous intimement l'ordre de nous baisser et de bêcher jusqu'à avoir les mains à vif. Ces maux ont pour nom mal gouvernance, institutions sous ordre, insécurité galopante, corruption endémique, école en panne, infrastructures défailtantes. Des malaises que vive la nation Niger et qui sont à la base du classement de l'IDH du Niger selon le président Omar Hamidou.

Cette cérémonie d'investiture du candidat du parti AMEN AMIN a été très riche en interventions de la part des représentants des partis amis, aussi bien du pays que de l'extérieur qui ont fait le déplacement du palais du 29 juillet pour magnifier cette cérémonie. Tous les intervenants n'ont pas manqué de louer cet événement tout en souhaitant bonne chance à Omar Hamidou Tchana.

L'invité d'honneur de cette cérémonie n'est autre que le chef de file de l'opposition, Hama Amadou, qui a saisi cette occasion pour faire sa première sortie politique avec un discours sur la situation du Niger. Le chef de file de l'opposition a saisi l'occasion pour appeler les Nigériens à un sursaut patriotique pour sortir ce pays meurtri par la gestion de la 7<sup>e</sup> République.

Pour les congressistes, le Niger, au regard de sa gouvernance actuelle, a besoin d'un nouveau départ pour relever les défis énormes auxquels il fait face. Et, de leur point de vue, c'est le candidat du parti, Omar Hamidou Tchana, qui est le seul leader dans le landerneau politique national qui soit capable d'insuffler une nouvelle dynamique dans la gestion du pays. L'élection présidentielle de 2020-2021 offre donc l'occasion aux Nigériens, a soutenu un militant, « de corriger l'erreur monumentale de 2016 » en renouant avec les valeurs de probité et en confiant leur destinée au candidat Ladan.

M. Dodo

Naissance du CAP/2020-2021

## Une alliance politique pour la conquête et l'exercice du pouvoir



Les fronts de l'opposition politique sont plus que jamais résolus à imposer la tenue d'élections démocratiques, libres et inclusives, convaincus que si le processus électoral est clean, l'alternance au pouvoir est inévitable. C'est pour se donner les chances de réaliser cette alternance à la tête de l'Etat que les partis membres des différents fronts composant l'opposition politique ont signé, hier, mercredi 2 septembre 2020, une alliance électorale pour la conquête et l'exercice du pouvoir. Dans ce cadre, les partis signataires, au nombre de 18 pour le départ, d'autres partis politiques étant dans les startinblocks, apprend-on, ont décidé, entre autres, de mettre en place des organes communs de campagne dans la perspective du soutien aux listes et/ou aux candidats. En termes d'engagements, ils s'engagent notamment à apporter leur soutien et

leurs voix au candidat de la coalition arrivé au second tour de l'élection présidentielle. Dans le cadre des élections législatives et locales, les partis politiques qui le désirent peuvent décider d'établir des listes communes. Autant dire que la bataille sera rude autour du processus électoral. Car, avec l'architecture de suivi et de contrôle qui va découler de ce programme commun, il va sans dire que le CAP/2020-2021 est une parade sérieuse contre les manipulations des suffrages électoraux. Il suffit pour cela que les partis signataires exploitent de façon judicieuse leurs ressources, en particulier les ressources humaines, pour mettre en mal toute volonté de tricher et de triturer par voie électronique les résultats électoraux. Nous y reviendrons la semaine prochaine.

Avion présidentiel nigérien

## Pourquoi est-il plutôt ailleurs qu'à Niamey ?

Que se passe-t-il, donc, avec l'avion présidentiel nigérien ?

Il n'est plus à Niamey alors qu'Issoufou Mahamadou, lui, est cloué au pays depuis les débuts du coronavirus ? Une seule sortie officielle, à destination de Nouakchott, en Mauritanie, dans le cadre de la conférence extraordinaire du G5 Sahel. Et là, tenez-vous bien, le Président Issoufou aurait fait le déplacement à bord d'un avion d'un pays voisin. En réalité, selon des sources dignes de foi, depuis le limogeage du colonel

Boulama Gana, pilote officiel du Président Issoufou, le mont Greboun n'est plus visible sur le tarmac de l'aéroport Diori Hamani, sous son hangar. Il a bien fait, il y a juste quelques jours, au moment où l'on s'interrogeait sur son sort, un atterrissage impromptu à Niamey pour quelques heures. Puis, le soir, il s'est de nouveau envolé vers une destination inconnue de nos sources, sous le commandement de pilotes manifestement étrangers.

Laboukoye

Biens immobiliers de l'État

## Sous l'ère des annexions et des usages personnels

Sous Issoufou Mahamadou, l'État a été transformé en vache laitière pour enrichir des familles et des individus. Outre les détournements interminables de deniers et biens publics dont les auteurs bénéficient d'une impunité totale, une pratique de plus en plus répandue consiste à louer soi-même, responsable de l'État, son immeuble à un service public lorsqu'il ne s'agit pas simplement de détruire un édifice public abritant une institution de l'État pour la faire loger dans un immeuble appartenant, tantôt à un ministre, tantôt à un conseiller logé à la présidence de la République ou ailleurs. L'Office des produits vivriers du Niger (Opvn)

vient d'en subir le coup. Que dire surtout de l'accaparement de certains terrains restés longtemps dans le giron de l'État sans que, sous quelque régime que ce soit, des hommes se soient aventurés à faire main basse là-dessus ? Le terrain dit des cases allemandes a été ainsi, sous Issoufou Mahamadou, annexé et utilisé, dans certains cas, à des fins personnelles et mercantiles. Sur ce site, se dresse, désormais des immeubles imposants dont, entre autres, celui qui abrite les établissements MIM, un des mis en cause dans le scandale des fonds de l'armée.

Laboukoye

Moden Fa Lumana Africa

# Qu'est-ce qui fait donc courir Issaka Issoufou ?

L'ancien ministre de l'Hydraulique et de l'Environnement et président régional du Moden Fa Lumana de Tillabéry, a de quoi interloquer. Soupçonné d'être le cerveau du complot qui mine le parti du chef de file de l'opposition, l'homme, qui est présenté comme le maître de conscience de Noma Oumarou, est dit bourré d'ambitions démesurées qui l'aveuglent au point de se lancer dans une aventure sans issue. Pris à la gorge lors de la dernière conférence régionale de Tillabéry, Issaka Issoufou, rapportent des sources crédibles, a dû s'incliner et demander rémission de ses fautes devant ses camarades déterminés à le débarquer de son poste de président régional s'il ne se resaisissait pas.

Après cet épisode, on a cru l'homme apaisé et revenu à de bons sentiments. Il a même effectué une visite à Hama Amadou à qui il a réaffirmé sa loyauté et sa fidélité au parti. Que nenni ! Saisissant l'occasion de la décision de justice récente qui dit que Noma Oumarou reste et demeure président par intérim du parti, Issaka Issoufou refait surface dans son jeu de prédilection, s'affichant cette fois-ci à visage découvert aux côtés de son cheval de Troie, dans une posture de blocage, la même depuis des mois. Il est, des huit présidents régionaux que compte le Moden Fa Lumana Africa, le seul qui soit dans cette posture trouble et préjudicia-



ble aux intérêts du parti de Hama Amadou.

Selon des informations persistantes, l'homme serait derrière une fortune colossale, faite surtout de biens immobiliers de grand standing acquis dans l'exercice de ses fonctions de haut cadre de l'Etat, notamment lorsqu'il était, successivement, directeur des travaux neufs, puis secrétaire général du ministère de l'Hydraulique. Mais il est surtout pointé du doigt dans les milieux de Lumana comme étant le responsable du départ de tant de militants qui, eux, avaient très tôt compris qu'Issoufou Issaka n'était pas de bonne foi et qu'il risquait de faire voler le parti en éclats : Daouda Nouhou, Lady Gros ainsi que de Ladan Tchiana et leurs soutiens. Aujourd'hui, nu dans ses desseins véritables pour le parti, Issoufou Issaka joue probablement son ultime carte, une sorte de va-tout dans laquelle il ne se gêne pas du tout de casser du Hama Amadou à chaque fois qu'il en a l'occasion. Affaire à suivre.

Laboukoye

Politique

# Le MPR Jamahuriya bientôt en congrès d'investiture

Le 19 septembre 2020 serait la date prévue pour l'investiture du candidat du mouvement patriotique pour la république (MPR Jamahuriya). C'est le président Albadé Abouba qui va porter l'étendard du parti à l'élection présidentielle prochaine. Selon des sources proches du parti, toutes les coordinations régionales auraient décidé de se souder derrière le président du parti. Depuis quelque temps, le MPR Jamahuriya est en train de gagner la confiance de beaucoup de militants des autres formations politiques, notamment ceux de l'ANDP et du PNDS dans les régions de Maradi et de Tahoua. Selon nos sources, dans

ces deux régions, des militants de l'ANDP et du PNDS quittent leurs formations politiques au profit du MPR de Albadé Abouba. Le congrès du 19 septembre prochain sera donc une consécration pour le président Albadé Abouba qui va se présenter pour la première fois à une élection présidentielle au Niger. Selon ses militants et partisans, l'homme est un routinier de la politique, doté d'une très grande capacité d'écoute et d'analyse. Pour eux, aujourd'hui, le MPR Jamahuriya est devenu une force qui compte sur l'échiquier politique national.

AS

**CANAL+**

GROUPE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 17 Août 2020

## CANAL+ RESTE LE DIFFUSEUR OFFICIEL DE LALIGA SANTANDER POUR LES 4 PROCHAINES SAISONS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

CANAL+ est très heureux d'annoncer le renouvellement des droits de diffusion du championnat espagnol **LaLiga Santander** pour ses abonnés d'Afrique subsaharienne, de Madagascar et de l'île Maurice.

Les abonnés des chaînes sport de CANAL+ sur ces territoires pourront continuer à suivre les meilleures affiches de l'un des plus prestigieux championnats européens, ses mythiques clasicos entre le Real Madrid et le FC Barcelone, et ses nombreuses stars tels que Lionel Messi, Karim Benzema, Antoine Griezmann, Eden Hazard, João Félix ou encore Ansu Fati. La saison 2020/2021 fera son retour dès le **mi-septembre** sur les antennes du groupe.

« Nous sommes heureux d'offrir aux fans francophones de LaLiga une autre façon de découvrir la compétition en Afrique subsaharienne, et d'étendre ainsi notre partenariat avec CANAL+, a déclaré Melcior Soler, directeur du département audiovisuel de LaLiga. "Ce sont des étapes importantes pour poursuivre notre développement international, ce avec un partenaire historique comme CANAL+ qui diffuse nos matchs depuis de nombreuses années sur ce territoire".

Pour Jacques du Puy, Président de CANAL+ International : « Nous sommes très heureux d'accueillir pour 4 nouvelles saisons LaLiga, un des championnats les plus appréciés par nos abonnés africains, et qui vient compléter notre offre incomparable en termes de football international ».

Pour rappel, le groupe CANAL+ propose à ses abonnés du continent africain l'une des offres de football européen les plus complètes au monde et en HD, incluant l'UEFA Champions League dont la saison 2019/2020 connaîtra son incroyable épilogue du 7 au 23 août prochains, ainsi que la **LIGUE 1 Uber Eats**, la **Premier League** ou encore **la Serie A TIM**, qui retrouveront également les antennes de CANAL+ dans les prochaines semaines pour une nouvelle saison très attendue.

Le meilleur du foot ne s'arrête jamais sur les bouquets CANAL+ !

### A propos du Groupe CANAL+

Le Groupe CANAL+ est leader dans l'édition de chaînes premium - les chaînes CANAL+ - et de chaînes thématiques ainsi que dans la distribution d'offres de télévision payante. Il est également un acteur de référence dans la télévision gratuite avec trois chaînes nationales, CB, CSTAR et CNEWS, et sa régie publicitaire. A l'international, le Groupe CANAL+ connaît une forte croissance avec une présence en Europe, en Afrique et en Asie. Au total, le Groupe CANAL+ compte 20,3 millions d'abonnés dans le monde, dont 8,4 millions en France métropolitaine. Avec STUDIOCANAL, le Groupe CANAL+ est par ailleurs un leader européen dans la production, l'acquisition et la distribution de films de cinéma et de séries TV. Le Groupe CANAL+ est détenu à 100% par Vivendi, groupe international dans la production et la création de contenus.

iSpot.tv



# DANGOTE CIMENT

## La qualité qui rassure

[www.Dangote.com](http://www.Dangote.com)

   @DangoteGroup

**HELP SET THEM FREE!**

#StandAsMyWitness



**Moudi Moussa, Halidou Mounkaila & Maikoul Zodi, Niger**

**Arrested for participating in a peaceful protest**